Bulletin d'information

INFO CSF

Volume 9, numéro 1 ♦ Mars 2005

LE CONSEIL POURSUIT SA MISSION

Les travaux de la commission parlementaire vont bon train

Il y a un an, la ministre Michelle Courchesne, chargée de l'application de la Loi sur le Conseil du statut de la femme et responsable du Secrétariat à la condition féminine, confiait au Conseil du statut de la femme (CSF) un mandat à deux volets : définir un concept de l'égalité et proposer des orientations et des axes d'intervention d'une future politique gouvernementale. En réponse à ce mandat, le CSF rendait publics, en septembre dernier, les résultats de ses travaux et publiait un avis global, intitulé *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*. Dès novembre 2004, lors du dépôt de cet avis à l'Assemblée nationale, la ministre Courchesne invitait le mouvement des femmes, les organismes, les groupes et les individus intéressés à participer aux travaux de la Commission et ainsi faire valoir leurs points de vue sur cette question.

En janvier et février 2005, la Commission des affaires sociales a tenu sept jours d'audiences et a entendu près d'une cinquantaine de groupes et d'individus venus présenter leur mémoire. Ces séances ont permis aux personnes et aux organismes d'exposer leurs théories, leurs valeurs et leurs préoccupations sur le sujet et d'échanger sur des stratégies nécessaires pour corriger les inégalités, prévenir les discriminations et atteindre une réelle égalité de fait. En raison du nombre élevé de mémoires déposés, des séances supplémentaires doivent être inscrites au printemps 2005.

Le CSF invite donc les personnes intéressées par ce sujet à suivre de près cette commission. Le site Internet de l'Assemblée nationale (http://assnat.qc.ca) offre la possibilité de visionner, d'entendre et de lire les présentations en direct, de consulter l'horaire des auditions de même que le journal des débats après les séances. Par ailleurs, les débats sont également télédiffusés en direct ou en soirée sur le canal de l'Assemblée nationale (Québec-câble 11).

La présidente du CSF, M^me^ Diane Lavallée, demeure convaincue que cette consultation, qui constitue une première, offre l'occasion à plusieurs partenaires de se faire entendre sur les enjeux à retenir au sein d'une éventuelle politique gouvernementale. Ainsi, groupes de femmes, syndicalistes, chercheuses, personnes engagées, groupes d'hommes progressistes, élus, tous pourront contribuer et façonner le mouvement de demain vers l'égalité entre les femmes et les hommes du Québec.

Une ministre à la condition féminine

Lors du récent remaniement ministériel du gouvernement du Québec, madame Carole Théberge se voyait confier la responsabilité de la condition féminine. Dans un bref échange avec la présidente du Conseil, la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine se dit fière d'assumer cette responsabilité et confirme qu'elle entend poursuivre l'objectif de l'atteinte d'une réelle égalité entre les femmes et les hommes. Ainsi, les travaux amorcés en janvier et liés à la Commission parlementaire se poursuivront au cours du printemps.

Conseil du statut de la femme
Québec

Le CSF se prononce...

Pour les mesures prévues en matière de violence conjugale

Les mesures prévues et annoncées au *Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale* sont accueillies favorablement par le CSF. C'est ainsi que le 9 décembre 2004, dans un communiqué de presse, la présidente du Conseil soutient que la violence conjugale est présente partout, avec ses multiples visages et manifestations, dans tous les milieux, et se manifeste souvent dès l'adolescence. Elle rappelle que cette violence, qu'elle soit physique, psychologique ou sexuelle, est une conséquence intolérable des rapports d'inégalités entre les femmes et les hommes.

C'est pourquoi le CSF salue la pertinence de l'approche globale proposée qui prévoit quatre axes d'intervention : la prévention et la promotion, le dépistage et l'identification précoce, l'intervention sociojudiciaire et l'adaptation aux réalités particulières. Ainsi, les mesures proposées telles qu'une campagne de sensibilisation et la promotion des rapports égalitaires entre les filles et les garçons contribueront à interpeller les jeunes sur leur rôle individuel pour contrer la violence. De plus, les engagements concernant la protection et la sécurité des victimes et de leurs proches et l'importance accordée aux interventions judiciaires et correctionnelles encourageront et inciteront davantage les victimes à rompre le silence.

La présidente du Conseil conclut sur l'importance de dégager des ressources financières, humaines et organisationnelles pour assurer la pleine réalisation de ce plan d'action.

Contre toute justice parallèle

Le débat entourant le tribunal islamique en Ontario, en décembre dernier, et surtout la recommandation positive de Marion Boyd en faveur de la reconnaissance des tribunaux religieux inquiètent le Conseil.

Alors qu'ici au Québec, la loi exclut tout arbitrage en matière familiale, l'Ontario, en donnant suite aux recommandations de M^{me} Boyd, pourrait officiellement créer des tribunaux islamiques en droit familial basés ouvertement sur la charia. La présidente du Conseil s'interroge donc face à ce projet de justice parallèle et sur les limites du négociable face à la diversité religieuse quand celle-ci vient compromettre les droits des femmes gagnés de haute lutte.

Le Québec n'étant pas à l'abri de telles situations, le CSF souhaite que l'Ontario ne donne pas suite aux recommandations du rapport Boyd et qu'aucun assouplissement des lois ne se produise sous la pression de chefs religieux du Québec.

Pour le dépôt d'une politique de conciliation travail-famille

L'annonce récente de la conclusion de l'entente fédérale-provinciale, préalable à l'instauration du régime québécois d'assurance parentale, est accueillie avec enthousiasme par le Conseil.

Ce nouveau régime, étendu aux travailleuses autonomes et comprenant un nouveau volet réservé aux pères, permettra aux jeunes parents de prendre le temps qu'il faut après la naissance de leur enfant.

Ainsi, l'éventuel dépôt du projet sur une politique de conciliation travail-famille confirme la volonté du gouvernement d'agir dans ce dossier pour donner aux familles du Québec toute l'aide dont elles ont un urgent besoin, dossier qui recueille déjà un large consensus social.

Pour l'augmentation des candidatures féminines aux élections municipales 2005

« La démocratie, c'est plus que le simple droit de vote, c'est aussi la capacité de toutes les citoyennes et tous les citoyens de pouvoir participer aux décisions en se faisant élire. Voilà pourquoi il est important que les femmes soient présentes en grand nombre au rendez-vous de novembre 2005. » C'est le message que livrait récemment Diane Lavallée, message qui interpellait non seulement les femmes, mais également les organisations et les partis politiques municipaux.

Pour tenter de diversifier les candidatures aux prochaines élections municipales afin que celles-ci soient un reflet plus juste de la société, le CSF joint ses efforts à la Table des partenaires Femmes et politique municipale pilotée par le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir. C'est ainsi qu'au printemps, une édition spéciale de son bulletin *Info-Région* sera consacrée à la place des femmes en politique municipale. On y trouvera notamment des analyses sur l'apport des femmes en politique et sur les difficultés particulières qu'elles rencontrent, des statistiques diverses et d'intéressantes entrevues.

La présidente du Conseil considère que le temps est venu de parfaire notre démocratie et souhaite que la diffusion de l'information ainsi que les activités de sensibilisation de tous les partenaires permettront de faire bouger les choses.

Le CSF poursuit ses analyses

Mises à jour des avis régionaux

Trois nouvelles mises à jour des avis régionaux sont disponibles sur le site Internet du CSF. On y retrouve les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et des

Laurentides. L'ensemble des portraits régionaux sera complété d'ici le printemps 2005 avec l'ajout prochain de la mise à jour du Nord-du-Québec.

Rappelons que les analyses du Conseil ont été actualisées à l'aide des données du recensement de 2001 de Statistique Canada, de celles provenant du ministère de la Sécurité publique en matière de violence conjugale pour l'année 2001 et des statistiques récentes sur la présence des femmes dans les lieux de pouvoir régionaux et locaux.

Les publications

Nouvellement éditées

Gazette des femmes, janvier-février 2005, vol. 26, n° 4, 44 p.

Radio-Canada. Quand les hommes valent plus !

Les femmes valent-elles moins cher que les hommes ? À la Société Radio-Canada, il semble que oui. Porter une moustache, se faire greffer des couilles, est-ce la solution ? La *Gazette des femmes* a fait sa propre enquête.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. « Aucune femme journaliste attitrée aux émissions *Enjeux* et *Zone libre* n'est aussi bien payée que le moins bien payé de nos collègues masculins pour un travail identique en tous points », explique Anne Panasuk, qui travaille à Radio-Canada depuis 22 ans et qui en a ras-le-bol des inégalités salariales entre les femmes et les hommes de son milieu de travail.

Pourtant, les salaires de base sont les mêmes pour les hommes et les femmes. L'écart salarial provient des suppléments, qui représentent parfois 20, 30, 40, voire 100 % du salaire. Le problème, c'est que ces suppléments, tels que des primes de notoriété ou d'affectation, des allocations pour les vêtements et des rachats de temps supplémentaire, sont déterminés de façon très arbitraire. Et là, les différences sont énormes.

À lire également dans ce numéro, le dossier « Construire l'égalité des sexes – Que les hommes se lèvent ! ». La *Gazette des femmes* soupèse le pour et le contre d'associer plus étroitement les hommes aux luttes à poursuivre en termes d'égalité.

Si plusieurs groupes de femmes résistent à ce virage et craignent de voir les enjeux des femmes noyés dans le grand fourre-tout de l'égalité, d'autres militantes se disent prêtes à miser sur les pères et lancent un appel à un nouveau partenariat. Selon Michael Kaufman, chercheur et essayiste torontois, le plus sûr moyen de courir à l'échec est de ne pas impliquer les hommes, dans la lutte au VIH/sida par exemple. Pour y arriver, il privilégie l'approche à la responsabilité plutôt qu'user de reproches.

Déjà, sur le terrain, ici et ailleurs, des initiatives, des projets et des programmes jaillissent pour influencer la socialisation des garçons et ces démarches font leurs preuves. Le débat est donc lancé entre les plus optimistes et les plus prudentes.

Gazette des femmes, mars-avril 2005, vol. 26, n° 5, 40 p.

Immigrantes - « Je ne suis pas celle que vous croyez »

Une Québécoise sur 10 est née à l'étranger. Des quelque 350 000 immigrantes, 19 % possèdent un diplôme universitaire, ce qui est le cas de 13,3 % de la population féminine et de 14,6 % de la population masculine. Ces femmes immigrantes sont bardées de diplômes et beaucoup plus expérimentées qu'on ne le croit, mais n'occupent pas leur juste place sur le marché du travail. Que fait-on du talent des immigrantes ? C'est le constat de la dernière enquête de la *Gazette des femmes*. Les propos de M^me^ Shafiqa Allayer, 38 ans, illustrent bien la situation. Cette médecin de Kaboul, en Afghanistan, débarque à Montréal en 2001 avec 11 ans d'expérience et, le plus scandaleux, on lui demande aujourd'hui de refaire sa cinquième secondaire ! Des entrevues qui révèlent les difficultés que les immigrantes rencontrent pour intégrer le marché du travail et exercer leur profession de même que les récriminations faites à l'égard des lois d'immigration.

À lire également un reportage saisissant sur le combat des Algériennes qui, animées d'un souffle nouveau, repartent au combat pour leurs droits après une décennie noire marquée par une guerre civile.

La ***Gazette des femmes*** est vendue en kiosque 3,50 $ le numéro et, par abonnement, au coût de 24 $ pour 15 numéros ou de 10 $ pour 5 numéros (taxes incluses). S'adresser à :
La *Gazette des femmes*
Service aux abonnements, C.P. 11001, succursale Anjou
Anjou (Québec) H1K 4H2
Téléphone : 1 866 807-5514
Internet : http://www.gazettedesfemmes.com
Courriel : gazettedesfemmes@postelinc.com

Recherche – ***Les conditions de vie des femmes dans le Bas-Saint-Laurent : mise à jour 2004***, juin 2004, n° 204-24-R, 75 p. Fichier PDF seulement.

Recherche – ***Les conditions de vie des femmes de la Côte-Nord : mise à jour 2004***, janvier 2005, n° 204-27-R, 90 p. Fichier PDF seulement.

Recherche – ***Les conditions de vie des femmes des Laurentides : mise à jour 2004***, février 2005, n° 204-30-R, 74 p. Fichier PDF seulement.

Rapport annuel de gestion 2003-2004, janvier 2005, n° 204-25-I. Fichier PDF seulement.

Brochure – ***Écrire l'égalité***. Document d'information pour la Journée internationale des femmes, janvier 2005, n° 204-26-I, 16 p. Publication gratuite.
Recherche – ***Le double défi de l'emploi et de la maternité***. Réflexion sur certains enjeux soulevés par le programme

d'action du gouvernement *Briller parmi les meilleurs*, février 2005, n° 204-28-R, 49 p. Publication gratuite.

Document d'information – ***Ampleur et nature de la violence subie par les femmes et les hommes : quelques statistiques sur la violence conjugale,*** février 2005, n° 204-29-I, 27 p. Fichier PDF seulement.

Vous pouvez consulter ces documents du CSF à l'adresse suivante : http://www.csf.gouv.qc.ca/fr/publications/

Sous presse... À surveiller !

Mémoire qui sera présenté à la Commission des institutions sur l'avant-projet de loi remplaçant la Loi électorale. En préparation, disponible au cours des prochains mois.

Mémoire qui sera présenté à la Commission des affaires sociales sur la conciliation travail-famille. En préparation, disponible au cours des prochains mois.

Où se procurer les publications ?

À moins d'indication contraire, on peut se procurer gratuitement les publications du Conseil mentionnées dans ce bulletin. Il suffit de s'adresser au :
Service des communications du Conseil du statut de la femme
Téléphone : (418) 644-9144 ou 1 800 463-2851
Télécopieur : (418) 643-8926
Internet : http://www.csf.gouv.qc.ca
Courriel : publication@csf.gouv.qc.ca

Les publications sont également disponibles en fichier PDF sur le site Internet du CSF, dans la section *Publications* :
http://www.csf.gouv.qc.ca/fr/publications/?ma=20

Des petits pas pour les femmes... Une grande victoire pour la collectivité !

Quand je serai grande, je ferai...

J'me marie, j'me marie pas, j'fais une sœur. Cette rengaine traduit bien les seuls choix de vie des femmes au début du siècle. Au fil des époques, de nombreux métiers et professions se sont ouverts aux femmes, diversifiant ainsi leurs perspectives d'avenir. Aujourd'hui, les femmes ont des possibilités comme elles n'en ont jamais eues. Quelle a été cette progression et comment s'est-elle effectuée ? Avec des avancées mais aussi quelques reculs !

Avant le 20e siècle – Les métiers d'institutrices et d'infirmières sont considérés comme les principales opportunités pour les femmes et sont réservés presque exclusivement aux religieuses.

Années 30 – Peu à peu, les femmes laïques deviennent à leur tour infirmières et institutrices et plusieurs prennent le chemin des manufactures. Par ailleurs, des emplois de bureau qui exigent un minimum d'instruction ouvrent de nouveaux horizons pour les femmes : dactylo, sténo et pratique de bureau.

1937-1942 – De nouvelles professions féminines s'organisent : service social, bibliothéconomie, diététique, traduction, technologies médicales et réhabilitation.

1956 – On fait tomber les dernières barrières à l'entrée des femmes dans certaines professions libérales; les femmes avocates font leurs premiers pas alors que la pratique du droit est permise aux femmes depuis 1941.

1968 – Au Québec, on dénombre 17 ingénieures, 150 avocates, 350 médecins, 7 architectes, 2 psychanalystes, 6 urbanistes et une poignée de femmes professionnelles.

1971 – Les emplois de bureau sont occupés par des femmes dans une proportion toujours grandissante : alors qu'elles représentaient 39 % de la main-d'œuvre engagée dans ces fonctions en 1931, elles constituent, en 1971, 66 %.

1986 – Certaines professions, comme celles liées aux sciences sociales, aux arts plastiques et littéraires, se féminisent. La représentation féminine croît aussi dans les professions liées à la direction et à l'administration, aux sciences naturelles, génie et mathématiques et au commerce.

2001 – Bien que le phénomène soit lent, les femmes diversifient leur occupation professionnelle. Un indice : alors que les 20 principales professions féminines regroupaient 54 % des femmes en 1991, c'est le cas de 46 % en 2001. Autre indice, alors que 18 professions enregistrées à l'Office des professions du Québec n'ont pas encore atteint 30 % de femmes en 1992, ce n'est le cas que de 11 professions en 2001. La médecine, la dentisterie, l'agronomie et la comptabilité sont des domaines où les femmes forment maintenant le tiers des effectifs.

2003 – Après deux décennies de progression des femmes dans des professions autrefois masculines, un constat s'impose : des filières selon le sexe se recréent. Par exemple, on retrouve 26 % de femmes avocates qui pratiquent en droit de famille contre 7 % d'hommes. Un mince 10 % de femmes choisissent le droit corporatif contre 23 % d'hommes. La situation est semblable en médecine où 8 femmes pour 49 hommes oeuvrent en chirurgie orthopédique, 3 femmes pour 14 hommes sont en chirurgie cardiaque, alors qu'en médecine familiale le rapport s'inverse pour y retrouver 275 femmes pour 133 hommes. Malgré les progrès enregistrés, les stéréotypes liés aux occupations professionnelles sont encore bien vivants.

Sources :

- *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Collectif Clio - Édition Le Jour, Québec, 1992, 646 p.

- « Féminisation des professions – Un problème ? ». *Gazette des femmes*, juillet-août 2003, vol. 25, n° 2. p. 20-29.
- *Des nouvelles d'elles – Les jeunes femmes du Québec. Document d'information sur les jeunes Québécoises de 15 à 29 ans.* Conseil du statut de la femme, Québec, 2002.
- *Les femmes, ça compte.* Réédition de *Chiffres en main.* Conseil du statut de la femme, Québec, 1984.

Le prochain *Info-CSF*

Veuillez prendre note que le prochain numéro de l'*Info-CSF* paraîtra en juin 2005. Il fera la rétrospective des activités du Conseil pour les mois de mars, avril et mai 2005.

L'*Info-CSF* en fichier PDF

L'*Info-CSF* est maintenant intégré sous forme de fichier PDF au site Internet du Conseil, dans la section
Publications : *Par catégories – Info* ou
Par sujets – Information générale

Sauf exception, ce bulletin d'information est dorénavant expédié par courrier électronique.

L'*Info-CSF* est publié par le Service des communications du Conseil du statut de la femme, Édifice Thaïs-Lacoste-Frémont, 8, rue Cook, 3e étage, Québec (Québec) G1R 5J7 • Téléphone : (418) 643-4326 • Dépôt légal – 2005, Bibliothèque nationale du Québec • ISSN : 1492-1316 • Rédaction : Gaétane Laferrière • © Gouvernement du Québec